



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E127552 VALABLE JUSQU'AU 14/04/2026

ÉDITÉ LE 08/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2012  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 13/02/2024  
1 000

Raison sociale : MILLIERE RENOVATION

10 CHEMIN DE LA SAIGNE  
MOLESMES  
89560 LES HAUTS DE FORTERRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AUXERRE 539185306R.C.S Auxer

Téléphone : 03 86 47 23 68  
Portable : 06 79 52 32 79

Fax :

Siret : 539 185 306 00013

Site Internet :

E-mail : milliere.renovation@sfr.fr

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :  
MILLIERE NICOLAS GÉRANT

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5199377204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5199377204

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/02/2025

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/03/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.